

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 941 rapportant une mesure d'expulsion .

n° 941

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 11 du 01/09/1953

Date de publication
25 juillet 1953

Date du numéro
1 septembre 1953

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des Etrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Vu l'arrêté n° 1095 du 27 septembre 1947, expulsant Daher Mohamed du Territoire de la Côte Française des Somalis sur proposition du Commandant de Cercle de Djibouti,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'arrêté n° 1095 du 27 septembre 1947 susvisé, est rapporté en ce qui concerne : Daher Mohamed, Somali Gadaboursi Djibril Yonis, né vers 1922 à Zeila (Somaliland), fils de Mohamed Ali et de Fatma Abdi. Art. 2 — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.